



## La charte du référent à GTD

### Que signifie être référent ?

Le référent est responsable vis-à-vis des services municipaux du bon déroulement de la séance d'escalade à laquelle il participe.

Un référent permet l'accès au mur d'escalade et part en dernier. C'est peut être la même personne ou un autre référent.

### Qui peut être référent ?

Tout grimpeur autonome qui s'engage à veiller à l'application et au respect des bonnes pratiques au mur.

### Quels sont les points auxquels le référent doit veiller ?

- Le référent ouvre la séance et est connu du gardien.
- Il veille à la sécurité environnante du mur (enlever les bancs, les tables ou autres objets qui se situeraient à proximité du mur) afin d'écartier tout incident potentiel.
- Il s'assure que les cordes sont en moulinette en haut du mur à la fin de la séance.
- Il fait lover les cordes en fin de séance.
- Il signale tout incident ou accident au président du club.

### Comment devenir référent ?

Remplir et remettre un exemplaire au club de l'acceptation de la charte référent.

Document disponible ici : <https://bit.ly/3PIHiBM>

### Bonne pratique :

Pour que les adhérents qui ne sont pas référents soient sûrs d'avoir accès au mur, merci de s'inscrire sur le site de GTD en indiquant son heure prévisionnelle d'arrivée et sa qualité de référent le cas échéant.

Lien disponible ici : <https://bit.ly/45Yvcoz>

Le gardien peut interdire l'accès au mur en l'absence de référent.

L'équipe de GTD